F É D É R A T I O N C.F.T.C.
Chimie Mines Textile Energie
Commission Mines

Freyming-Merlebach, le 7 février 2024

Compte rendu du Groupe de Travail CAN

Une réunion du groupe de travail concernant le rapprochement entre CAN/CNAM s'est tenue le 7 février ; la délégation CFTC était composée de PINA G et MARGHERITA R.

Cette réunion avait pour objet d'analyser les différents scénarios possibles proposés par la Direction de la CAN dans le cadre d'un rapprochement avec le Régime général comme prévu dans la COG (les documents de travail sont joints en annexe).

La veille de la réunion, une interfédérale CFTC CGT CFDT CGC s'est réunie pour analyser les propositions de la CAN.

Après un large débat, à l'unanimité, elle a décidé :

- La proposition du projet de santé V0 reflète bien la situation du RM et pourrait intégrer le contexte du projet établi et défendu par les quatre Fédérations. Ce projet de santé résume la formalité de la démarche.

- Concernant le schéma d'évolution de Filieris, pour l'interfédérale, certaines pistes de réflexion intègrent des lignes rouges qu'il ne faut pas franchir et qui vont à l'encontre de nos orientations définies par nos instances et rappelées notamment lors de notre dernière rencontre de Reims.

- Pour l'Interfédérale, un scénario se rapproche de notre projet et celui de la création d'un comité d'alignement stratégique, ce qui permettrait de donner le temps nécessaire (fin de la COG actuelle et mise en place d'une nouvelle COG) pour finaliser l'ensemble des projets personnels, juridiques, financiers, future gouvernance suivie des mandats de gestion etc, et de permettre localement des échanges et de mise en place de projets communs dans les différentes régions minières.

- Concernant la 14 UGECM, si les tutelles changent de position l'Interfédérale n'est pas opposée à l'étudier.

En ouverture de séance, le 7 février à la CAN, l'interfédérale a rappelé à la direction les lignes rouges à ne pas franchir et réaffirmer les orientations définies la veille.

Elle a salué la qualité des documents envoyés.

Le Président nous informe que :

- Le projet de santé sera intégré au document final.

Concernant le schéma d'évolution de Filieris, celui-ci est un catalogue de sujet issu de nos différentes réunions avec une pointe personnelle afin de ne froisser personne. Ce document est un catalogue de discussion de notre groupe de réflexion et qui est évolutif au fur et à mesure de l'avancée des sujets.

Après un large tour de table où chacun a pu largement s'exprimer, où les Fédérations ont clairement affiché leur volonté de mener à bien cette mission dans le respect des différentes parties sans précipitation. Il en ressort que la position défendue par l'interfédérale est très largement majoritaire, à savoir la mise en place d'un comité d'alignement stratégique. Reste à définir les contours, calendrier, ordre de priorité des sujets, composition etc et de savoir si cette vision est partagée par les autres parties prenantes CNAM, DSS.

Le Président considère que l'ensemble de ces thèmes devront être débattus, qu'il faut ouvrir toutes les pistes possibles, afin de ne braquer aucune partie prenante sur le dossier. Il va prendre des contacts avec nos partenaires, fixer une réunion conservatoire le 20 mars à 10h00, d'ici-là un document nous sera transmis. Cette réunion sera consacrée à réfléchir sur le rôle et la mission de cette commission d'orientation stratégique. Il salue la très grande qualité des débats.

Une interfédérale se réunira prochainement pour faire le point sur la réunion et des suites à donner.

Une réunion de la Commission Mines sera organisée avant la prochaine réunion.

Pour la délégation CFTC

Raphaël MARGHERITA